



**Ça bouge à la
SSJBM**
page 2



**60e anniversaire de
la Fondation du
Prêt d'Honneur**
page 5



**Quelle
histoire !**
page 7

Journalssjb

Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Volume 4 - Numéro 3 - novembre 2004

Luck Mervil Patriote de l'année 2004-2005



Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décerné au chanteur Luck Mervil le titre de Patriote de l'année 2004-2005.

Le titre existe depuis 1975. Il est attribué à chaque année en novembre, mois des Patriotes. On commémore alors, entre autres à Saint-Denis-sur-Richelieu, la victoire remportée le 23 novembre 1837 par un groupe de nos compatriotes contre les troupes anglaises.

Le titre de PATRIOTE DE L'ANNÉE célèbre la filiation entre le combat des Patriotes pour la démocratie, la liberté, la reconnaissance de l'identité nationale et l'engagement d'une Québécoise ou d'un Québécois d'aujourd'hui au service de ces valeurs « Parce que le mot *engagement* a été galvaudé, il est en défaveur auprès des cyniques et des blasés » a déclaré le président général, Jean Dorion. « À la Société, nous ne sommes ni cyniques, ni blasés et l'expression garde pour nous des résonances profondes. Luck Mervil est l'artiste engagé par excellence. »

Né en 1967, à Port-au-Prince en Haïti, Luck Mervil a suivi sa famille à Montréal dès l'âge de quatre ans, puis à New York, à l'âge de douze ans. À 17 ans, il est de retour au Québec qu'il considère comme son vrai pays : « Je suis avant tout un Québécois » affirmait-il à La Presse, au retour d'un récent voyage en Haïti. Personne ne le contestera : après la victoire au concours *l'Empire des futures stars* du duo *Rude Luck* qu'il formait avec Rudy Toussaint, Luck Mervil s'est rapidement imposé sur la scène musicale nationale, avant d'atteindre la gloire à Paris dans son rôle de chef des sans-papiers de la comédie musicale *Notre-Dame de Paris*.

Amoureux du Québec dans toutes ses dimensions, il s'inquiète des projets de main-

mise sur notre eau. On le retrouve donc, en avril 2003, dans un spectacle engagé, *J'ai trouvé l'eau si belle*, aux côtés de Paul Piché et de Richard Desjardins. C'est avec la même ferveur qu'il nous fera mieux connaître notre héritage historique, dans une série de soixante-cinq capsules sur l'Amérique française diffusées par Télé-Québec. Personne n'a oublié l'enthousiasme qu'il a mis à se faire le porte-parole de la Fête nationale en 2003, dans toutes les régions du Québec.

Au lendemain de l'appui que Luck Mervil apportait à Maka Kotto aux élections fédérales de juin dernier, Le Devoir écrivait : « Pour Luck Mervil, il ne fait aucun doute que le combat pour la souveraineté ne peut que continuer, peu importent les résultats du Bloc. C'est sûr qu'une bonne performance du Bloc montre que c'est possible » a-t-il dit aux journalistes. « Tant qu'il y aura des francophones, et des gens de partout qui arriveront au Québec en comprenant qu'il y a un peuple bien distinct ici, c'est juste une question de temps avant la souveraineté, c'est inévitable. Il va y avoir un autre référendum. »

Pour sa part, le journaliste de LCN rapportait : « Le chanteur d'origine haïtienne Luck Mervil, présent à l'événement pour démontrer son appui au candidat, faisait aussi l'équation qu'un vote pour le Bloc signifiait un pas de plus vers la souveraineté. C'est un pas vers cette direction. » a affirmé celui qui ne cache pas son allégeance souverainiste. « J'irai même plus loin, en vous disant que, même si le Bloc perdait, on va quand même dans cette direction. »

C'est la troisième fois que le titre de Patriote de l'année est décerné à une personne née hors du Québec : en 1990 et 1992, Mia Riddez (née en France) et Carmen Sabbag Olmedo (née au Chili) ont précédé Luck Mervil. L'héritage français du Québec, qui est au centre de notre identité collective, appartient à toutes les Québécoises et à tous les Québécois. Cette identité commune ne s'oppose ni à l'attachement individuel à des racines ethniques particulières, ni à la solidarité internationale. À ce double égard, l'action déployée récemment avec tant de générosité par Luck Mervil pour faire connaître et alléger la tragédie du peuple haïtien est exemplaire. La réponse de nos compatriotes indique à quel point l'appel de Luck Mervil a été bien compris. C'est avec fierté que nous le voyons prendre place dans la lignée de nos PATRIOTES DE L'ANNÉE.

LUCK MERVIL sera présent au coquetel-bénéfice de la Société, le vendredi 12 novembre à 17 h 30, à la Maison Ludger-Duvernay. Entrée : 75 \$ (Voir l'annonce dans nos pages)

Aussi, le dimanche 21 novembre vers 11 h 30, LUCK MERVIL prendra la parole à Saint-Jean-sur-Richelieu, lors de la cérémonie commémorant la victoire du 23 novembre 1837.

L'enjeu des cégeps français

Par Mario Beaulieu
Premier vice-président de la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le système d'éducation joue un rôle fondamental dans la transmission d'une langue et d'une culture. C'est un facteur essentiel de l'intégration des nouveaux arrivants. Dans à peu près tous les pays, l'éducation publique se fait exclusivement dans la langue de la majorité. Dans les cas où plusieurs langues nationales coexistent, les institutions publiques fonctionnent exclusivement dans une langue sur un territoire donné. Par exemple, en Belgique, la scolarité de tout étudiant se déroule obligatoirement en français ou en néerlandais, selon qu'il réside en Wallonie ou dans les Flandres. Ces politiques linguistiques territoriales sont par ailleurs tout à fait compatibles avec l'enseignement des langues secondes.

Le sort du français au Québec passe par le système d'éducation

Avec l'adoption de la *Loi 101* en 1977, comme dans la plupart des États nationaux, les nouveaux arrivants furent tenus de fréquenter l'école publique dans la langue de la majorité. Le Livre blanc de la *Loi 101* proclamait que « l'école anglaise, qui constitue un système d'exception accordé à la minorité actuelle du Québec, doit cesser d'être assimilatrice. » Soulignons que la *Loi 101* porte sur l'accès aux écoles publiques et non pas aux écoles privées non-subsidées (comme c'est le cas dans des pays comme la Belgique ou la Suisse). Ce faisant, elle n'interdit

pas le libre choix scolaire à proprement parler. Elle balise le financement public des écoles anglaises afin qu'il ne serve pas à angliciser les nouveaux arrivants.

Cependant, l'accès au réseau collégial public français n'est pas balisé par la Charte de la langue française. Le Québec est à peu près le seul État au monde où l'on finance des institutions d'éducation supérieure dans une autre langue que celle de la majorité, sans aucune limite et sans aucune restriction. C'est important lorsqu'on sait qu'en 1996, 93 % de la population immigrée avait plus de 15 ans à son arrivée et était donc en âge de fréquenter les cégeps ou les universités.

Plus de 40 % des enfants de la loi 101 choisissent les cégeps anglais

On a observé une augmentation élevée de la propension des étudiants allophones à choisir le cégep anglais. Les premiers « enfants de la *Loi 101* » sont parvenus au niveau collégial en 1989. En 1990, 27,1 % des étudiants allophones issus de l'école secondaire française choisissaient de fréquenter le cégep anglais. Par la suite, le choix de fréquenter un cégep anglais est en forte hausse, atteignant 41,3 % en 1996; il semble s'être stabilisé depuis.

Par contre, les allophones qui ont étudié au secondaire en anglais ne semblent pas ressentir la nécessité d'apprendre le français avant d'entrer sur le marché du travail. En fait, ces allophones choisissent de façon constante, et dans la

(suite à la page 4)

Envois publications — Publication mail 40009183

Le mot du Président général

Neuf ans plus tard, la question du pays reste posée

Neuf années se sont écoulées depuis le référendum du 30 octobre 1995, dont les résultats partagés illustraient le profond malaise des Québécois face à leur situation dans le cadre canadien.

Fin octobre 2004, un sondage CROP publié dans La Presse, journal peu suspect de séparatisme aiguë, révèle que le malaise est loin d'être résorbé : à 47%, il accorde au camp du OUI deux points de pourcentage de moins que les résultats du 30 octobre 1995, mais sept points de plus que les sondages du début de la campagne référendaire de la même année. Quelques jours plus tard, le 5 novembre, publication d'un autre sondage, réalisé par le Conseil pour l'unité canadienne (CUC) s'il vous plaît. Il donne 49% à la souveraineté-partenariat. Ce n'est pas tout: le CUC, qui sonde nos reins et nos coeurs le plus souvent possible, nous apprend que ce pourcentage, de 40% à son plus bas, en 2001, n'a fait que grossir depuis: 41 % en 2002, 47% au début de 2004 et 49% cet automne, après répartition des indécis. La ferveur est plus forte chez les 18-24 ans (53%) et les 35-54 ans (50%). Plus significativement, 44% des Québécois souhaitent maintenant « que le Québec devienne

un pays indépendant » et 33% « qu'il devienne un pays vraiment indépendant » (telle chose existe-t-elle?)

De pareils résultats ne sont guère à la hauteur des stratagèmes coûteux déployés par Ottawa depuis neuf ans, pour tenter d'acheter l'amour des Québécois à défaut de le mériter, et qui sont allés de l'invasion des juridictions provinciales, grâce au déséquilibre fiscal, jusqu'au scandaleux programme des commandites en passant par les centaines de millions de fonds secrets pour l'unité canadienne.

Plusieurs problèmes de fond continuent à illustrer la nocivité du carcan canadien pour le Québec.

Au plan financier, le déséquilibre fiscal, reconnu par tous les partis à l'Assemblée nationale, permet à Ottawa de percevoir des revenus dépassant largement ses responsabilités, d'empêcher financièrement les interventions de l'État du Québec dans divers domaines vitaux, comme l'éducation et la culture, puis de s'y substituer. Le déséquilibre fiscal, remis cruellement en vedette par l'échec québécois à la conférence sur la péréquation au lendemain de l'annonce d'un surplus fédéral de neuf milliards, réduit graduellement le Gouvernement national des Québécois à n'être

qu'une vaste administration hospitalière.

Par ailleurs, la question de l'avenir du français, que plusieurs croyait réglée pour de bon par la Loi 101, redevient d'actualité avec la constatation d'un déclin lent mais ininterrompu, depuis 12 ans, du pourcentage, parmi les jeunes du Québec, de ceux qui sont scolarisés en français, un phénomène attribuable à l'article 23 de la Charte canadienne dite des « droits ». Nous ne cesserons de parler de ce problème que le jour où notre gouvernement cessera d'appliquer cet article d'un document imposé de force au Québec par dix gouvernements anglophones en 1982, dans le cadre d'une constitution qu'aucun des huit premiers ministres qui se sont succédés à Québec depuis n'a accepté de signer.

L'appartenance au Canada condamne notre peuple francophone à être toujours plus dépourvu de moyens de contrôler son avenir, toujours plus minoritaire dans le système canadien et toujours moins majoritaire au Québec. Au-delà des aléas de la scène politique, le combat pour nous donner un pays se justifie plus que jamais. Au Québec, des forces sociales énormes peuvent être mobilisées en ce sens.

JEAN DORION

ÇA BOUGE À LA SSJBM

Dans le cadre du 20^e anniversaire du mandat du Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) comme organisateur de la Fête nationale, le Comité de la Fête nationale a honoré trois bénévoles qui se sont impliqués de façon exceptionnelle dans l'organisation de notre Fête nationale depuis vingt ans.

Madame Felicidade J. Joseph, de Saint-Léonard, madame Marie Dunn, de Montréal et monsieur Maurice Trottier, d'Outremont ont été officiellement nommés bénévoles exceptionnels en juin dernier.

• Le jeudi 17 juin, avait lieu la remise officielle du Prix Mérite en histoire de la SSJBM, édition 2002-2003. Jean Dorion a remis les deux premiers prix de 500 \$ à Lorraine Sansfaçon et à Gaëlle Rivard.

Sur la photographie ci-dessous, nous apercevons quelques jeunes participants autour de Jean Dorion, le président général de la SSJBM, et de Gaston Bergeron, le président de la Fondation du Prêt d'honneur qui a offert les deux bourses de 500 \$.



• Le 19 août, à l'instar du Parti québécois et du Bloc québécois, la SSJBM mettait en vente les **Cahiers Québec**. Aux couleurs bleu et blanc, ces cahiers sont offerts pour le plus grand plaisir de nos jeunes. En prime, ils y trouvent, au dos, un résumé des dates marquantes de l'histoire du Québec, résumé qui peut leur servir d'aide-mémoire. Une fiche technique ainsi qu'une carte géographique du Québec offrent un complément d'information

fort utile. Ces Cahiers Québec sont toujours en vente à notre boutique de la SSJBM. On peut obtenir un rabais de quantité.

• Le même mois, Jean Dorion participait à l'émission de Martin Pouliot, diffusée entre 9 h 30 et 11 h 00 par la station CKAC de Montréal. De type débat, l'émission portait sur la position constitutionnelle du parti politique ADQ.

• Puis une longue entrevue a été accordée au magazine l'Actualité par Jean Dorion et Mario Beaulieu pour la préparation de l'article du journaliste Pierre Cayouette portant sur la langue française. Le dossier spécial « Le français c'est hot » est publié dans l'édition du 15 octobre 2004.

• En hommage aux Patriotes de la région des Deux-Montagnes, la section Jean-Olivier Chénier lancera le 11 décembre prochain, une reproduction du drapeau des Patriotes utilisé lors de la célèbre bataille du 14 décembre 1837. Cette reproduction rappelle la pièce historique confectionnée et brodée par les épouses des Patriotes. Cette oriflamme dite *de Chénier* a été récupérée après la bataille

Elle est maintenant conservée et présentée sous verre au Musée du Château Ramezay de Montréal.

C'est une étoffe blanche portant des motifs peints en brun, en bleu et en vert. Au bas, une branche et des feuilles d'érable; au haut, dans une guirlande d'aiguilles et de pommes de pin, un maskinongé, grand poisson du lac des Deux-Montagnes, avec les lettres C et J-Bte. Ce monogramme signifierait « le Canada aux Canadiens ».

C'était en 1837 alors que la feuille d'érable était notre emblème et que les Canadiens-français étaient nommés Canadiens !

Cette reproduction est en vente dans deux formats: 36 pouces sur 54 pouces au prix de 100 \$ pièce, taxes incluses et 6 pouces sur 10 pouces au prix de 6 \$ pièce, taxes incluses. Les personnes intéressées doivent communiquer avec Denise Roy au (450) 473-6839

• Le 25 septembre, le Président général participait à l'Hôtel de ville de Montréal au radiothon SOS Haïti, organisé de toute urgence pour venir en aide aux haïtiens victimes des effets d'un ouragan. Non seulement a-t-il remis un chèque de la SSJBM au montant de 1 000 \$ mais il a agi comme téléphoniste entre 10 h et 15 h. Ce même jour, il a aussi accordé une entrevue au journal The Gazette de Montréal et aussi à l'animateur Benoît Dutrizac de la station de radio 98,5 FM de Montréal.

• Au début d'octobre, Jean Dorion et Mario Beaulieu accordaient chacun une entrevue à la station étudiante CHOQ de l'Université du Québec à Montréal. L'un et l'autre ont répondu à la question « Où en est la question de la souveraineté? »

• Assez paradoxalement, ce sont les journalistes anglais de Toronto qui allument la mèche à la SSJBM lorsque la langue française et la loi 101 sont remises en cause au Québec par un groupe anglophone. Ce fut le cas le 16 octobre dernier, alors que l'un d'entre eux sollicitait l'opinion de notre Président général sur une revendication de l'Association des commissions solaires anglophones du Québec.

Ce petit incident était d'intérêt majeur pour la SSJBM et Jean Dorion a rapidement émis un communiqué de presse dont nous parlons ailleurs dans nos pages sous la rubrique « Notre langue sur divers fronts ». Ce même jour, il a accordé plusieurs autres entrevues aux médias

• Et le 21 octobre, La Presse de Montréal accordait un espace de trois quarts de page, avec photos et graphiques, à un texte de Jean Dorion portant sur le recul de la l'école française au Québec.

• Le samedi 23 octobre, Monique Paquette de la SSJBM participait à une exposition de timbres organisée par l'Union des philatélistes de Montréal au Centre Saint-Mathieu de Rosemont. Un autre effort pour faire connaître davantage les timbres de la SSJBM. Des collectionneurs viennent des États-Unis et des autres provinces canadiennes pour participer à cette importante exposition.

DANS NOS SECTIONS

PIERRE-LE-GARDEUR, dimanche 7 novembre 2004, 13 h 30 à 16 h 00 l'Assomption
• **Hommage à Henriette Cadieux**, veuve du patriote Chevalier De Lorimier, qui a vécu à l'Assomption, y est décédée et y a été inhumée en 1891. Le rassemblement a eu lieu à 13 h 30, à l'angle des rues Notre-Dame et Saint-Jacques, côté nord du boul. l'Ange-Gardien. Marche vers la Chapelle du Bonsecours, puis en direction du monument. Enfin, les participants ont été invités AU VIEUX FORT où un goûter a été servi pour le montant de 5 \$.

CHEVALIER-DE-LORIMIER, mardi 9 novembre 2004, 19 h 30

Maison Ludger-Duvernay au 82, rue Sherbrooke Ouest à Montréal
• **Conférence de monsieur Mourad Djebabla**, étudiant au doctorat en histoire à l'UQAM, chercheur et coordonnateur à la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec au sujet de son livre intitulé *Se souvenir de la grande guerre, la mémoire plurielle de 14-18 au Québec*. Entrée 5 \$. Renseignements (514) 843-8851

JACQUES-VIGER, lundi 6 décembre 2004, 19 h 00

Maison Ludger-Duvernay au 82, rue Sherbrooke Ouest à Montréal
• **Conférence de monsieur Marc Brière** - *Une constitution québécoise, un outil essentiel pour l'indépendance*. Entrée 10 \$ incluant café et petites douceurs. Un non membre qui accompagne un membre sera admis sans frais. Renseignements (514) 843-8851

JEAN-OLIVIER-CHÉNIER, samedi 11 décembre 2004, Saint-Eustache

• **Hommage aux Patriotes**
15 h 30 début commémoration
16 h 30 messe des Patriotes
18 h 00 cocktail
18 h 30 souper des Patriotes
Salle des Chevaliers de Colomb
109, rue Saint-Nicolas

Cette activité annuelle rappelle à la mémoire de chacun l'odieuse bataille de Saint-Eustache et de Saint-Benoît. Geste émouvant, au cours du souper, la section lancera officiellement la reproduction du drapeau des patriotes utilisé lors de la célèbre bataille du 14 décembre 1837. Pour le souper, veuillez réserver avant le 8 décembre auprès de Denise Roy, au numéro (450) 473-6932.

LOUIS-RIEL, dimanche 14 novembre 2004, 11 h 00 à 13 h 00, Place Louis-Riel,

(4^e rue au nord de Sherbrooke angle boul. Langelier, côté est)
• **Une vigile** est organisée afin de faire connaître Louis Riel, les Patriotes et aussi la SSJBM. Les participant(e)s arpenteront la Place Louis-Riel, remettront un dépliant aux résidents et en profiteront pour discuter avec les personnes circulant sur cette rue. Renseignements Michel Émery (514) 645-9389

• **Le Prix Jean-St-Amour à madame Noëlla Sénéchal-Coutu** - Décerné annuellement par la section, ce prix rend hommage à une personne qui, souvent dans l'ombre, oeuvre pour faire avancer le Québec. Militante fidèle, constante et battante au Parti québécois, au Bloc québécois, à la SSJBM, au RPS et au Conseil de la souveraineté, Noëlla Sénéchal-Coutu est très connue et très estimée, aussi bien de ses pairs que de nombreux citoyens de l'est de la ville. Et puis, tenez-vous bien, elle est aussi camelot pour le journal «La presse québécoise», publication du RPS! Noëlla Sénéchal-Coutu milite très activement depuis le début des années 60. Toute l'équipe de Louis-Riel est fort heureuse de lui accorder cette marque d'attention. Le prix lui sera remis au mois de décembre prochain, au cours de la réception des Fêtes.

• Le 9 octobre, la section Louis-Riel a eu le malheur de perdre **Pierre Jacob**, son vice-président et aussi membre du Comité de vérification des finances de la SSJBM. Très grand militant, une perte qui sera vivement ressentie. Nous en parlons ailleurs dans nos pages.

• Mais toutes les nouvelles ne sont pas mauvaises. Ainsi, la section est particulièrement fière de l'élection d'un membre de son équipe à la présidence du Conseil jeunesse.

CONSEIL JEUNESSE

C'est **Sébastien Pigeon** qui a récemment été élu président du Conseil Jeunesse. Fort apprécié pour son dynamisme, il saura sûrement rassembler les jeunes autour de lui.

Un des premiers gestes des membres de la nouvelle équipe a été de faire valoir leur point de vue, par une lettre publiée dans le journal Le Devoir. Ils ont affirmé que l'engagement souverainiste des jeunes Québécois est en croissance et non en décrépitude. Le président du Conseil jeunesse a rappelé que l'enjeu de la diversité culturelle dans la mondialisation rejoint l'enjeu linguistique au Québec. La standardisation des cultures et l'américanisation sont une pression supplémentaire à l'encontre du français langue commune.

Le Conseil jeunesse organisait une activité de financement le vendredi 29 octobre au Petit cabaret de la rue Papineau à Montréal. Parmi les invités, Gilles Rhéaume, JRM Sauvé, Danny Plourde.

LA MÉMOIRE DE JACQUES VIGER MISE EN RELIEF

Lumières sur le Vieux-Montréal, la toute nouvelle exposition du Musée de la Pointe-à-Callière, présente de façon absolument magnifique le document maintenant numérisé **Album souvenir canadien** assemblé par Jacques Viger, le tout premier président de la SSJBM et le fondateur de la Société historique de Montréal.

1830-1856 - L'affichette mentionne que « tout ce qui sait dessiner et peindre à Montréal a été mis à contribution ». Il s'agit de 219 pièces, 11 pages d'autographes, 67 écrits récemment numérisés.

C'est à voir jusqu'au 24 avril 2005 au
Musée Pointe-à-Callière (514) 872-9150

LA CEINTURE FLÉCHÉE AU MUSÉE DU CHÂTEAU RAMEZAY

Portée fièrement par les Patriotes et élément de costume populaire, la ceinture fléchée est maintenant objet de musée.

La ceinture fléchée aurait été inventée par les colons afin de se protéger du froid hivernal et elle serait un dérivé du capot porté par les marins français. Mais ce ne fut pas là sa seule et unique vocation.

Vous désirez en savoir davantage? Le Musée du Château Ramezay à Montréal présente l'exposition *Un symbole de taille* qui a été produite par le Musée d'art de Joliette. C'est à voir jusqu'au 28 novembre 2004 au
Musée du Château Ramezay (514) 861-3708

À L'AGENDA

LE DIMANCHE 7 NOVEMBRE, Comité des Patriotes de Laprairie - La messe des Patriotes qui a toujours lieu au début de mois de novembre a été reportée au 15 février 2005.

LE JEUDI 11 NOVEMBRE, 11 heures, CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES - Pour une 7^e année consécutive, la Société a organisé une cérémonie québécoise du **Jour du Souvenir** qui s'est déroulée en présence de représentants du Gouvernement du Québec et de l'Opposition officielle.

LE VENDREDI 12 NOVEMBRE, 17 h 30, Maison Ludger-Duvernay au 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal - **Coquetel-bénéfice** dans le cadre de notre campagne de financement, rencontre avec le député de Saint-Lambert, monsieur **Maka Kotto**. Entrée 75 \$ Voir l'annonce dans nos pages. •• **ATTENTION** •• **LE PATRIOTE DE L'ANNÉE, MONSIEUR LUCK MERVIL SERA AUSSI DES NÔTRES !**

LE MARDI 16 NOVEMBRE, 12 h 30 à 14 h 00 - Table-ronde autour de l'ouvrage **Débats sur la Fondation du Canada**, UQAM, pavillon Hubert-Aquin au 400, rue Sainte-Catherine Est, Montréal. Responsable : Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec (514) 987-3000 poste 7950 en collaboration avec la Société d'histoire politique

LE MARDI 16 NOVEMBRE, 19 h 00 à 21 h 00, Maison Ludger-Duvernay au 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal - **Conférence de Gilles Rhéaume L'indépendantisme des Patriotes, un modèle pour aujourd'hui?** Une participation de 8 \$ est suggérée. RSVP (514) 843-8851 poste 270

LE SAMEDI 20 NOVEMBRE, 14 heures, La Prison des Patriotes au 903, rue De Lorimier, Montréal - **Conférence sur les Fils de la Liberté avec François Sauvé**, historien et guide-interprète. RSVP (450) 787-3623 Nombre limité de places..

LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE, 9 h 00 à 17 h 00, HOMMAGE AUX PATRIOTES DE SAINT-DENIS - Pour faciliter le déplacement des participants de Montréal vers Saint-Denis, la SSJBM organise le transport. Voir l'annonce dans nos pages.

LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE, 12 h 00 à 17 h 00, UN APRÈS-MIDI AVEC LES PATRIOTES DE 1837 ET 1838 - Le MSQ organise un tour guidé en autobus au pays des Patriotes avec **Gilles Rhéaume** comme guide-conférencier. Une participation de 25 \$ est suggérée (5 \$ pour les adolescents et sans frais pour les enfants). Le départ aura lieu de la Maison Ludger-Duvernay au 82, rue Sherbrooke Ouest à Montréal. RSVP (514) 843-8851 poste 270

LE MARDI 23 NOVEMBRE, 12 h 30 à 13 h 00 - Table-ronde autour de l'ouvrage **Le Québec au siècle des nationalités**, UQAM, pavillon Hubert-Aquin au 400, rue Sainte-Catherine Est, Montréal. Responsable : Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec (514) 987-3000 poste 7950 en collaboration avec la Société d'histoire politique.

LE SAMEDI 27 NOVEMBRE, 18 heures, Maison Ludger-Duvernay au 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal - **VIN ET FROMAGE musical** au profit de la Maison du Prêt d'honneur. Entrée 50 \$ Voir l'annonce dans nos pages.

LE DIMANCHE 28 NOVEMBRE, 10 heures, Maison Ludger-Duvernay au 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal - **Café et brioches** dans le cadre de notre campagne de financement, exposé de monsieur Yves Michaud, *Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec* (APEIQ), portant sur **La corruption au sein des marchés financiers**. Entrée 25 \$ Voir l'annonce dans nos pages.

LE SAMEDI 4 DÉCEMBRE, 20 heures, Centre des loisirs de Saint-Laurent au 1375, rue Grenet, Saint-Laurent - **Gala 15^e anniversaire, Chez-nous, c'est chez-vous** - Activité-bénéfice organisée par CARI Saint-Laurent pour la poursuite de leur mission d'accueil des immigrants. Renseignements (514) 748-2007

MARDI 14 DÉCEMBRE, 19 h 00 à 21 h 00, Maison Ludger-Duvernay au 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal - **Conférence de Gilles Rhéaume Jacques Parizeau ou De la fidélité à ses principes**. Une participation de 8 \$ est suggérée. RSVP (514) 843-8851 poste 270

MARDI 18 JANVIER, 19 h 00 à 21 h 00, Maison Ludger-Duvernay au 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal - **Conférence de Gilles Rhéaume La langue, c'est quoi?** Une participation de 8 \$ est suggérée. RSVP (514) 843-8851 poste 270 C'est la première conférence d'une série de cinq portant sur notre langue.



Bernard Landry
Chef de l'Opposition officielle



Hôtel du Parlement
Bureau 2.94
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone: (418) 643-2743
Télécopieur: (418) 643-2957
blandry@assnat.qc.ca

1, Place Ville-Marie
Bureau 1515
Montréal (Québec)
H3B 2B5
Téléphone: (514) 873-0970
Télécopieur: (514) 873-7066



Réal Ménard, Député
HOCHÉLAGA-MASSONNEUVE

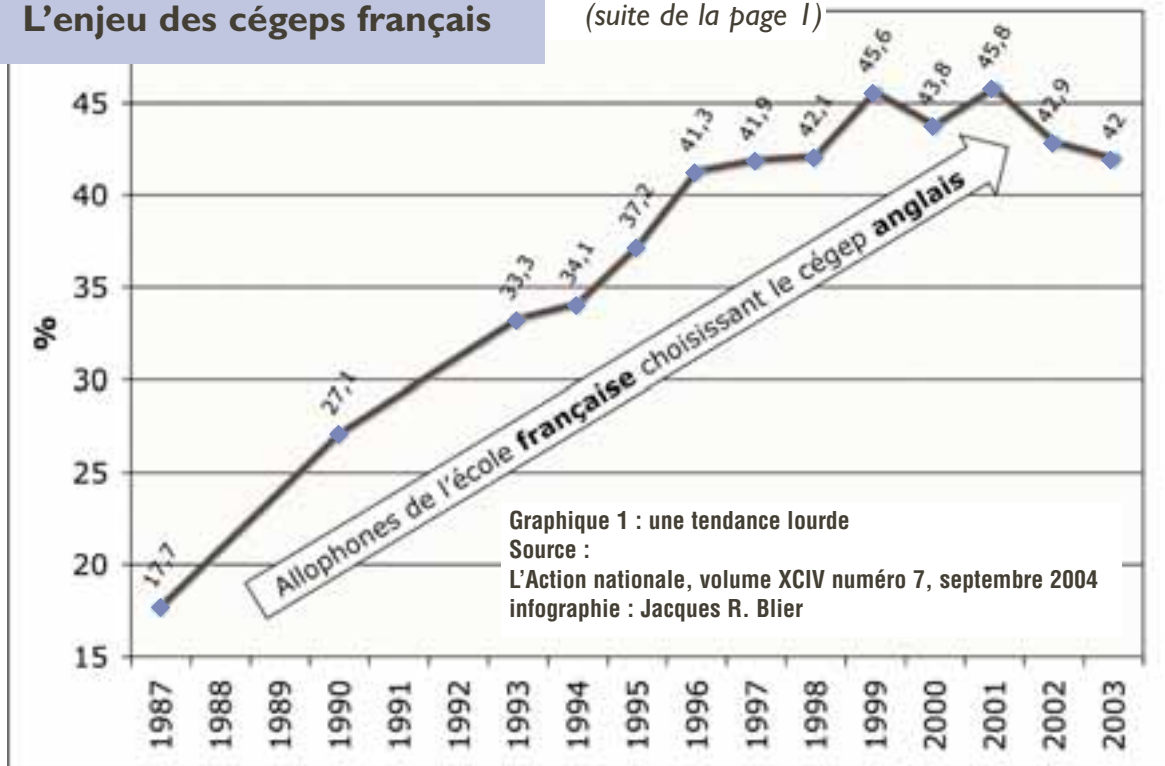


SUITE 218
EDIFICE DE LA JUSTICE
OTAWA (ONTARIO)
K1A 0A6
(613) 947-4576
Télécopieur: (613) 947-4579
Courriel: menard@parl.gc.ca

4036 RUE ONTARIO EST
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H1W 1T2
(514) 283-3655
Télécopieur: (514) 283-6485
Courriel: menard1@parl.gc.ca

L'enjeu des cégeps français

(suite de la page 1)



presque totalité, le cégep anglais. Cette proportion s'établit à 97,3 % en 1990 et à 99,5 % en 2003.

On se souviendra qu'aux audiences de la commission Larose, les principaux organismes attachés à la défense du français ont recommandé d'appliquer la *Loi 101* au cégep (MNQ, SSJBM, Impératif Français, Mouvement estrien pour le français, PQ de Montréal-Centre).

En se référant aux données de l'an 2000, le mémoire du Parti québécois à la Commission Larose proposait que le gouvernement du Québec porte, au cours des trois années suivantes, une attention particulière à la répartition des nouveaux inscrits allophones à l'enseignement collégial et demandait qu'à terme, si les tendances observées n'étaient pas renversées, le gouvernement prenne les mesures appropriées pour corriger la situation, y compris par

l'extension au secteur collégial des dispositions actuelles de la Charte de la langue française relatives à la langue de l'enseignement. On mentionne qu'une telle mesure pourrait être de nature à favoriser et consolider les transferts linguistiques vers le français.

Tel que le démontre le graphique, la tendance à choisir le cégep anglais ne s'est pas renversée. Mais on ne retrouve pas de mesures pour corriger la situation dans le projet de programme récemment proposé par l'exécutif national du Parti québécois en vue du Congrès 2005.

L'impact sur les transferts linguistiques

Tous les chercheurs s'entendent pour dire que, parmi toutes les dispositions de la *Loi 101*, ce sont les mesures scolaires qui ont eu le plus grand impact sur la force d'attraction du français, notamment sur les transferts linguistiques, c'est-à-dire l'adoption par un individu comme langue d'usage à la maison d'une langue autre que sa langue maternelle.

Dans le mémoire du Parti Québécois à la commission Larose, en 2001, on constatait que : « Ce qui doit être une préoccupation majeure de la politique linguistique du Québec, c'est la prédominance toujours marquée des transferts en faveur de la langue anglaise. Selon qu'ils sont majoritairement favorables au français ou à l'anglais, les transferts linguistiques ont une incidence directe sur l'objectif d'intégration à la majorité francophone, objectif inhérent à la Charte de la langue française. En vertu de cet objectif, la proportion de transferts linguistiques vers le français devrait idéalement dépasser les 90 %, ce qui respecterait la représentativité réelle des anglophones québécois. » Nous sommes loin du compte. Selon Statistique Canada, cette proportion était de 46 % en 2001.

Les principaux progrès de la force d'attraction de la langue française se retrouvent chez les jeunes immigrants allophones, qui vont à l'école française à plus de 80 %. Cependant, la proportion desdits « enfants de la *Loi 101* » qui effectuent des transferts linguistiques demeure restreinte. En 2001, seulement 9 % des allophones arrivés entre l'âge de 1 an et 14 ans ont effectué des transferts vers le français.

Les travaux de Charles Castonguay indiquent que l'élan des transferts linguistiques vers le français insufflé aux jeunes allophones par l'école française s'épuise presque totalement à partir de l'âge du collégial.

L'impact des cégeps sur la langue de travail

Les cégeps jouent un rôle beaucoup plus large que la simple transmission d'une langue. Ils jouent un rôle important dans l'appropriation des valeurs et de la culture publiques commune au Québec. Les programmes d'études pré-universitaires y côtoient les programmes d'études techniques. En outre, l'enseignement collégial est une voie majeure d'intégration à l'emploi.

L'application de la *Loi 101* au cégep pourrait renforcer l'usage du français comme langue de travail. Selon les données du recensement de 2001, moins de la moitié des allophones (45 %) travaillent le plus souvent en français (40 % tra-

vailent le plus souvent en anglais). En analysant ces données, le professeur Charles Castonguay de l'Université d'Ottawa en conclut que : « Le rayonnement de l'anglais comme langue principale de travail à Montréal domine largement celui du français. »

L'équité du financement des réseaux anglophones et francophones

Michel Moisan¹, professeur à l'Université de Montréal recommande l'application de la *Loi 101* aux cégeps sur la base du principe de l'équité financière. Celui-ci observait en 1998 que le réseau universitaire anglophone reçoit du gouvernement du Québec 23,6 % du financement public. Le fédéral allouait 36,7 % de ses subventions aux universités anglophones du Québec. Plus récemment, Frédéric Lacroix² constatait qu'en 2002-2003, les universités anglophones recevaient 23,2 % des subventions du gouvernement québécois et 33 % du financement fédéral. Cependant les Québécois anglophones (selon la langue maternelle en 2001) correspondent à 7,9 % de la population du Québec. Une répartition équitable des ressources entre les systèmes anglophones et francophones devrait refléter cette proportion.

Le financement inéquitable des réseaux universitaires a probablement un impact sur le taux des diplômations. Lacroix a relevé que selon le recensement de Statistique Canada de 2001, 23 % des francophones âgées de 25 à 34 ans détenaient un diplôme universitaire comparativement à 31 % chez les anglophones du même groupe d'âge.

De plus, le surfinancement crée une surabondance de places disponibles dans le réseau anglophone. Il permet de se doter des équipements les plus modernes et d'attirer les chercheurs les plus éminents, et ainsi d'augmenter le prestige et l'attrait des universités anglophones. Frédéric Lacroix ajoute que d'une part, le Québec se trouve à financer des études pour plus d'une dizaine de milliers d'étudiants canadiens non-résidant par année dans la langue de la minorité « alors que dans le reste du Canada, les universités et collèges francophones sont rares comme des zèbres albinos. » Aucune autre province, en dehors du Nouveau-Brunswick, ne subventionne des universités dans la langue de la minorité française. Alors que les universités francophones du Québec sont tentées d'offrir une partie de leur cours en anglais pour accueillir davantage d'étudiants allophones, cet auteur note qu'il serait plus opportun de commencer par corriger leur sous-financement.

L'ouverture sur les autres langues et la mondialisation

Il arrive fréquemment qu'on utilise le contexte de la « globalisation des marchés » pour justifier l'usage envahissant de l'anglais dans l'espace public québécois. Ainsi, certains ont émis des objections à l'idée de restreindre l'accès aux cégeps publics anglais en invoquant leur utilité comme lieux privilégiés d'apprentissage de l'anglais langue seconde dans le contexte de la mondialisation.

Cependant, rien n'empêche de renforcer, parallèlement à l'application de la Charte de langue française au collégial, l'apprentissage d'autres langues. Dans cette optique, il serait sans doute beaucoup plus efficace par exemple d'instaurer des programmes d'immersion accessibles aux différentes régions du Québec. On permettrait ainsi aux cégeps de jouer pleinement leur rôle d'inclusion et d'intégration, tout en améliorant l'apprentissage des langues secondes.

¹ MOISAN, Michel, L'Action nationale, avril 1998.

² LACROIX, Frédéric, L'Action nationale, *La place du français en*

Gilles Duceppe
Député de Laurier-Sainte-Marie
Chef du Bloc Québécois

1717, boul. René-Lévesque Est, bureau 305
Montréal (Québec) H2L 4T3
Téléphone : (514) 522-1339
Télécopieur : (514) 522-9899
Courriel : ducepg1@parl.gc.ca

La Capitale de l'île inc.*
Courtier immobilier agréé

Pierre Delisle
Agent immobilier agréé

40, Place du commerce, bureau 4
Île Des Soeurs, Veillon (Québec)
H3E 1H6

Bur.: (514) 765-9313 Fax: (514) 765-8337
Rés.: (514) 761-7351

CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

Francine Lalonde
Députée de Mercier

Porte-parole du
Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères

François Legault
Député de Rousseau

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Porte-parole de l'opposition officielle
pour l'économie
et les finances

François Gendron, Ph. D.
AVOCAT

507, PLACE D'ARMES
BUREAU 1701
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H2Y 2W8

TÉL. : (514) 845-5545
FAX : (514) 845-7670

60^e ANNIVERSAIRE FONDATION DU PRÊT D'HONNEUR

Responsable de la campagne de financement de la Maison du Prêt d'honneur, la Fondation du Prêt d'honneur est un organisme sans but lucratif créé le 25 janvier 1944. Sa mission est d'offrir un service de prêt sans intérêt aux étudiants (garçons et filles) qui s'engagent, justement sur leur honneur, à rembourser leur dette une fois leurs études terminées.

Au fil des ans, le Prêt d'Honneur se perpétue, sous une tout autre forme, bien adaptée aux besoins d'aujourd'hui, toujours au service de la relève de notre société, dans un même esprit de générosité, de soutien et de foi en l'avenir. La Maison du Prêt d'honneur en est un éloquent témoignage.

Campagne de financement

Au mois de décembre dernier, la Fondation reçoit un chèque de 75 000 \$ de la Banque nationale. On inaugure alors le Salon André-Bérard, au 7^e étage de la Maison du Prêt d'honneur, résidence étudiante qui devient un carrefour de la jeunesse étudiante. Et le Salon André-Bérard est un espace commun de détente et d'échanges mis à la disposition de tous les étudiants.

Un hommage particulier est rendu à monsieur André Bérard pour sa constante préoccupation et sa volonté inébranlable d'aider les jeunes. Témoignage permanent de cette marque d'appréciation et du geste de la Banque nationale, une plaque portant le nom de André Bérard est dévoilée



Gaston Bergeron, le président de la Fondation du Prêt d'honneur, André Caillé, le président de la campagne de financement, Jean-Paul Champagne aussi de la Fondation, André Bérard, le président de la Banque Nationale

Le 1^{er} avril dernier, a lieu l'inauguration officielle de la Salle Jean-Paul-Riopelle de la Maison du Prêt d'honneur. La Fondation reçoit alors un don de 100 000 \$ de Gaz Métro.

« Nous avons choisi Jean-Paul Riopelle puisqu'il a permis au Québec de rayonner de bien des façons au niveau international et nous avons voulu souligner ainsi l'importance de sa contribution aux arts et au Québec » déclarait Robert Tessier, le président directeur général de Gaz Métro, au nom de tous les membres de la direction. En l'honneur du célèbre peintre et de Gaz Métro, une plaque est apposée à l'entrée de la salle d'étude du 6^e étage.

Campagne publicitaire

André Caillé, Jean-Pierre Ferland et Hubert Reeves participent avec plaisir et entrain, à une campagne publicitaire, soutenant ainsi une oeuvre éducative dont ils ont profité au cours de leur jeunesse.

La Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec

Le 18 octobre, c'est le lancement qui a lieu dans les vestiges mêmes de l'église Saint-Jacques de Montréal (1852). L'Université du Québec à Montréal inaugure alors officiellement la première chaire d'histoire du Québec, en présence du recteur Roch Denis, du titulaire de la chaire Robert Comeau et de Gaston Bergeron, président de la Fondation du Prêt d'honneur, partenaire financier majeur de la chaire.

« Il était temps qu'une chaire en histoire soit créée car l'histoire n'occupe pas sa place dans notre système d'éducation », souligne le recteur Roch Denis, « l'Université du Québec à Montréal est très fière d'accueillir cette chaire qui est bien à sa place dans notre université car l'UQAM forme deux enseignants de niveau secondaire en histoire sur trois. » Il a louangé le titulaire de la chaire et a manifesté sa vive appréciation des grandes qualités et de la vaste expérience de Robert Comeau.

Le président de la Fondation du Prêt d'honneur

Dans son allocution, Gaston Bergeron a



Gaston Bergeron, Robert Tessier, le président de Gaz Métro, André Caillé, le président de la campagne de financement

remercié ceux et celles qui ont participé à la création de la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec. Il a aussi remercié chaleureusement Robert Comeau puis, il a rappelé que le Prêt d'honneur « oeuvre dans et pour l'éducation au Québec et que ce sont les dirigeants de la SSJBM, sous la présidence de Roger Duhamel, qui ont mis le Prêt d'honneur sur pied il y a 60 ans cette année ! » Devrait-on s'en étonner puisque son but est de « promouvoir et de favoriser le haut savoir, les sciences, les arts, les lettres et toute oeuvre d'éducation au Québec. »

Un peu d'histoire ...

Entre 1944 et 1970, la Fondation du Prêt d'honneur a octroyé quelque 3,2 M \$ à environ 10 000 étudiant(e)s en prêts sans intérêt. Ces personnes s'engageaient sur l'honneur à rembourser dans les 15 ans suivant la fin de leurs études. À l'époque, les bourses pouvaient atteindre 3 000 dollars.

Entre 1971 et 2000, la Fondation du Prêt d'honneur a offert des bourses post-doctorales et des subventions d'une valeur variant entre 5 000 \$ et 20 000 \$ chacune.

Depuis l'an 2000, la Fondation s'est davantage préoccupée du logement à prix abordable pour les étudiants. Elle mène donc une campagne de financement pour la Maison du Prêt d'honneur, située à l'angle des boulevards René-Lévesque et Saint-Laurent.

Activité de financement

VIN ET FROMAGE musical pour célébrer le 60^e anniversaire de la Fondation au profit de la Maison du Prêt d'Honneur

le samedi 27 novembre 2004, à 18 heures
à la Maison Ludger-Duvernay
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

(voir la publicité dans nos pages)

FRANCISATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Jean-Marie Cossette nous invite à l'action

Suite aux coupures dans les services de francisation des immigrants, annoncées lors du dernier budget du gouvernement libéral, Jean-Marie Cossette, qui a été président de la SSJBM à trois occasions entre les années 1975 et 1986, considère avec justesse que la SSJBM doit mettre sur pied des activités de soutien direct à la francisation.

Cet ancien patriote de l'année, qui siège encore au Conseil général de la SSJBM, a étudié les divers programmes existants pour cibler une activité d'aide à la francisation intéressante et facile à organiser. Il s'agit de clubs de conversation. Pour mettre en route ces Clubs de conversation, il a déjà organisé plusieurs rencontres avec des nouveaux arrivants. Il a développé une méthode simple en démarrant les discussions à partir des repères historiques présentés à l'endos des Cahiers Québec qui sont en vente à notre boutique de la SSJBM.

La formule des clubs de conversation peut s'adapter à tout type de contenu. Elle constitue une façon agréable d'établir des contacts avec les nouveaux arrivants et d'échanger sur l'histoire, la culture et la langue commune du Québec. Mais, pour que la langue

française soit réellement la langue commune à Montréal comme partout au Québec, elle doit être la langue de communication dans une rencontre publique entre les citoyens de toutes langues et de toutes origines. Comme c'est le cas pour la langue officielle dans la plupart des États du monde, le français devrait normalement être au Québec le moyen de communication interlinguistique.

Tous les citoyens doivent pouvoir participer pleinement à l'évolution de la culture commune soit l'histoire, l'ensemble des valeurs fondamentales, des lois et des institutions qui sont à la base de notre identité nationale. Pour former une société cohérente, il faut pouvoir se parler, il faut connaître une même langue. C'est un facteur essentiel pour former une société solidaire et ouverte.

Tous les membres de la SSJBM peuvent jouer un rôle clé pour atteindre cet objectif. D'ailleurs, le plan d'action du Comité Jean-Martucci de la SSJBM implique la création d'un groupe de travail pour organiser des activités d'aide à la francisation. Jean-Marie Cossette souhaite vivement que toutes les sections s'engagent dans cette activité de francisation. **Renseignements Monique Paquette au (514) 843-8851**

De plus, dans la foulée de la manifestation contre les coupures en francisation organisée

par la SSJBM, des organismes communautaires ont communiqué avec nous pour inviter nos membres à participer à leurs activités de francisation et d'intégration.

Le CARI Saint-Laurent

Le Centre d'accueil et de référence sociale et économique pour immigrants de Saint-Laurent considère que l'intégration linguistique est indissociable de l'adaptation sociale et professionnelle. Le CARI nous invite à participer à l'effort de jumelage avec les nouveaux arrivants pour partager notre connaissance du Québec et notre langue. Le CARI St-Laurent? Rien de plus simple. Communiquez avec madame **Jessica Zamorano au (514) 748-2007.**

Carrefour de liaison et d'aide multiethnique (CLAM)

Le CLAM est à la recherche de Québécoises et de Québécois pour son programme de jumelage avec les personnes immigrantes. Le CLAM aimerait aussi rencontrer des mentors québécois spécialisés dans le domaine de l'administration publique et de la gestion d'entreprise.

Renseignements supplémentaires au (514) 271-8207 Houssein au poste 229 ou Miguel au poste 223.

DES PERTES VIVEMENT RESSENTIES

JACOB, Pierre - Grand militant indépendantiste, il était le vice-président au Conseil de la section Louis-Riel de Montréal et membre du Comité de vérification des finances de la SSJBM. Souverainiste de la première heure dans les années 1960 militant alors au RIN avec Pierre Bourgault et au Mouvement Souveraineté-Association (MSA). À la Pointe-aux-Trembles de Montréal, il a présidé le conseil local du Parti québécois, il a assumé la fonction de trésorier puis de conseiller aux aîné(e)s pour la région de Montréal-Centre du Parti québécois. Il a aussi occupé diverses fonctions au Bloc québécois.

Collègue de route de longue date, Carmeline Savage de la section Louis-Riel rappelle que, lors de l'adoption de la Loi des mesures de guerre en 1970, Pierre Jacob a été cueilli chez lui *manu militari* puis emprisonné alors qu'il se relevait de la fracture d'une jambe, encore enfermée dans le plâtre !

En présence d'une foule assez considérable, ses funérailles ont eu lieu le vendredi 15 octobre 2004 en l'église Saint-Enfant-Jésus (1676) de la Pointe-aux-Trembles de Montréal. C'est devant une forte délégation de la SSJBM que Jean Dorion et plusieurs proches du défunt ont fait l'éloge du militant exceptionnel qu'était Pierre Jacob.

Il a été inhumé au vieux cimetière de la Pointe-aux-Trembles appartenant à la paroisse Saint-Enfant-Jésus à laquelle il était si attaché. Détail touchant, plusieurs patriotes de 1837 et 1838 y sont aussi inhumés.

PLANTE, Donat - Que dire de plus que l'allocution prononcée par Jean Dorion lors des funérailles de Donat Plante qui ont eu lieu le 8 septembre 2004, dans la plus ancienne église (non pas paroisse) de l'île de Montréal, la remarquable église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, située au bord de la Rivière-des-Prairies.

« Notre ami Donat Plante est né en 1926, il y a donc 78 ans. Enfant, les mots « papa » et « maman » n'ont pas pu avoir pour lui le sens qu'ils ont eu pour la quasi-totalité, peut-être la totalité, d'entre nous : sur le baptistère de Donat on ne trouve ni le nom d'un père, ni même celui d'une mère. Donat a été élevé à la crèche. Nous connaissons mieux maintenant les terribles limites de ce genre d'institution. Limites affectives d'abord, mais aussi limites matérielles. Une amie de Donat qui l'a connu alors qu'il avait 18 ans, m'a raconté qu'à cet âge encore, il ne savait pas ce que c'était que du beurre.

S'il avait souffert, il regardait son passé avec compréhension, sans rancœur contre personne. Donat est resté toute sa vie un homme très religieux. Madame Plante me disait hier que jusqu'au moment où il l'avait rencontrée, Donat aurait souhaité devenir prêtre, mais qu'il savait que cela était impossible car, à cette époque, un règlement de l'Église interdisait l'accès des enfants nés hors mariage à une si haute fonction. À ce type de discrimination contre ces personnes, s'en ajoutaient bien d'autres, dans toutes les sphères de la société. À bien des égards, je crois qu'il y a quelque chose d'exagéré dans l'expression « le bon vieux temps ». Il n'était pas toujours si bon que cela !

En 1942, après avoir quitté la crèche d'Huberdeau, Donat arrivait à Montréal et presque tout de suite, un prêtre qu'il avait rencontré à l'archevêché le dirigea vers la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; « là-bas, on va s'occuper de vous » lui dit-il. Ce fut le début d'une longue relation de Donat avec la Société, où sa présence et son action bénévole furent presque quotidiennes pendant plus de 50 ans.

La notice nécrologique de Donat dans le Journal de Montréal le présente comme « un homme de cœur et d'honneur ». Il l'était. Et il fallait un caractère hors du commun pour être resté un homme de cœur et d'honneur après avoir traversé l'enfance que Donat avait connue. Son dévouement à la cause de ses compatriotes, tel qu'il s'est manifesté à la Société, à l'Ordre de Jacques Cartier, à la revue l'Action nationale, au Parti Québécois, au Bloc Québécois, au MÉMO et j'en passe, témoignent de l'idéalisme qui animait Donat.

Certains trouvaient son caractère difficile, il était taquin mais en même temps susceptible. Peut-être avait-il trouvé dans ce dernier trait, une façon de se protéger mais ce qu'on retient surtout c'est sa profonde honnêteté, sa compassion pour toute souffrance humaine et sa fidélité à ses principes.

Dans un prochain moment approprié la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal rendra un hommage posthume à ce militant exemplaire. »

VEILLEUX, Paul - Patriote et militant de la base depuis plus de 30 ans, Paul Veilleux était de tous les combats et de toutes les manifestations. « *Le peuple québécois est un peuple colonisé* » répétait-il constamment. Ceux et celles qui l'ont connu se souviennent bien de ce *leitmotiv*.

Employé de l'Université McGill à Montréal pendant plusieurs années, il n'a jamais hésité à afficher ses couleurs et sa volonté de défendre notre langue. Plutôt autodidacte, il a su transmettre, à ses enfants et à ses petits enfants, toute sa flamme, toute sa foi et toute son ardeur. Nous les voyons d'ailleurs sur la photographie ci-jointe, très attentifs et portant le drapeau des patriotes dans leurs mains.

Pour sa famille et ses amis, la SSJBM a organisé une vigile qui a eu lieu le 29 juin dernier dans le magnifique salon Jacques-Viger de la Maison Ludger-Duvernay. Ce qui a permis à tous de rendre un dernier hommage à ce grand combattant qu'était Paul Veilleux.

PRINCE, Fernand - Fernand Prince militait depuis plus de 30 ans. Grand défenseur des droits sociaux et fervent indépendantiste, il était aussi un organisateur hors pair, bien rompu aux particularités des manifestations, peut-être bien parce qu'il l'avait fait carrière dans le milieu syndical. Nous avons perdu un expert des règlements qui régissent le déroule-



ment des assemblées publiques. Il a longtemps été secrétaire d'assemblée pour la SSJBM et pour d'autres organismes. Le code Morin, il le connaissait par cœur !

Fernand Prince était l'époux de Mariette Prince, la présidente du Comité de vérification des finances de la SSJBM.

TURGEON, Serge - Jean Dorion se souvient de lui avoir décerné lui-même le titre de Patriote de l'année en 1990. La Société avait alors voulu reconnaître l'indépendantiste fervent et le défenseur de la loi 101, en même temps que l'artisan remarquable de la qualité du français qu'était Serge Turgeon.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que 2004 a fauché plusieurs forces vives de notre combat. À toutes les familles éprouvées, la Société offre la compassion de tous les membres de la direction.

NOTRE LANGUE SUR DIVERS FRONTS

Une demande à rejeter immédiatement

Dans une requête soumise le 13 octobre au ministre de l'Éducation Pierre Reid, l'Association des commissions scolaires anglaises du Québec demandait qu'on lui permette d'accueillir dans ses écoles une partie des enfants d'immigrants. Pour reprendre les mots du quotidien Le Devoir, « la requête a fait bondir la Société Saint-Jean-Baptiste ». Dans un communiqué émis par son président général Jean Dorion, la SSJBM a demandé au gouvernement du Québec de rejeter immédiatement cette proposition pour les trois raisons suivantes:

➤ Ce n'est pas l'école anglaise mais l'école française qui perd chaque année du terrain au Québec. Depuis 1991, parmi tous les élèves des écoles primaires du Québec, le pourcentage de ceux qui sont scolarisés en français est tombé de 90,54 % à 88,58 %. Inversement, le secteur primaire anglais est passé dans la même période de 9,48 % à 11,42 % des effectifs.

➤ L'école anglaise, même dans son secteur d'immersion française, ne constitue évidemment pas un milieu adéquat pour mettre les enfants d'immigrants en contact avec la culture québécoise.

➤ De nombreuses écoles françaises ferment ou menacent d'être fermées au Québec. Bien que le phénomène soit attribuable à plusieurs causes, ce n'est certainement pas en dirigeant une partie des élèves vers l'école anglaise qu'on va redresser la situation.

Peu de temps après, La Presse du 21 octobre publiait sur trois-quarts de page un texte de Jean Dorion intitulé *Le Recul*, montrant que l'école française perd du terrain depuis douze ans au Québec à cause de l'article 23 de la Charte dite des « droits ».

La bataille des Franco-ontariens

L'ACFO (Association canadienne-française de l'Ontario) devient l'Assemblée des communautés franco-ontariennes. Bien connu pour ses combats, Jean Poirier autrefois député et président de l'ACFO de Prescott-Russell, refuse depuis quatre ans toute subvention de Patrimoine Canada afin d'écartier les contraintes attachées aux dollars fédéraux, contraintes qui finissent par freiner tous les efforts des Franco-ontariens pour la défense de leurs droits.

Le français « dans les airs »

Impératif Français attire l'attention sur le fait que d'ici le 5 mars 2008, les titulaires d'une licence de pilotage devront se soumettre à un autre examen de langue.

Ainsi, les pilotes qui passeront le test de la langue anglaise seront autorisés à voler partout au Canada. Donc les francophones auront l'obligation de maîtriser l'anglais, sinon ils seront exclus du ciel canadien et restreints au ciel québécois.

Deux poids, deux mesures? Les unilingues anglais seront-ils exclus du ciel québécois?

Dernière heure !

Le militant, cinéaste et auteur Pierre Falardeau sera à la Maison Ludger-Duvernay au 82, rue Sherbrooke Ouest à Montréal le lundi 15 novembre, entre 18 heures et 20 heures pour le lancement de son livre *Entretiens politiques avec Pierre Falardeau*.

Dans son ouvrage, Pierre Falardeau élabore son point de vue au sujet du combat pour notre langue depuis le début des années 1960 et sur la souveraineté, entre autres sujets.

Renseignements:

Pierre-Luc Bégin (1-418) 651-9493 à Québec ou le site WEB www.lequebecois.org

QUELLE HISTOIRE !

par Odette Poitras

Pour la plupart, ils étaient dans la fleur de l'âge lorsqu'ils ont combattu pour la démocratie et l'indépendance. Certains sont morts au combat le 22 novembre 1837 et nous ne les connaissons pas !

► Leurs noms sont inscrits dans le registre de l'état civil de **SAINT-DENIS** pour l'année 1837 :

PHANEUF, Eusèbe - fils de François Phaneuf et de Marguerite Bousquet
21 ans

DUFAUX, Charles, menuisier - fils de Augustin Dufaux et de Marie Gauthier
22 ans

ST-GERMAIN, Charles, cardeur - époux de Esther Tétreault dit Ducharme
25 ans

MINET, Pierre - époux de Émilie Allard
31 ans

DUDEVOIR, Joseph - époux de Scholastique Mongeau
48 ans

► À **SAINT-CHARLES** situé deux lieues plus loin sur le Richelieu, le carnage du 25 novembre 1837 a fauché de nombreuses vies. Ceux dont les noms suivent sont morts en luttant contre les troupes de Sa Majesté. Ces 24 Patriotes furent inhumés dans le cimetière catholique de Saint-Charles :

GODDUE, Henri - fils de Joseph Goddue et de Marie Cordeau
18 ans

CHAUME, Henri - fils de Antoine Chaume et de Marie Cathérineau
21 ans

LESCAUT, Olivier - fils de Joseph Lescaut et de Rose Giboule
22 ans

FÉNIX, Louis - fils de feu Louis Fénix et de Victoire Benoit
24 ans

LEMOYNE, Moysé

COMEAU, Joseph - époux de Sophie Loiseau
29 ans

LOISELLE, Toussaint - époux de Madeleine Authier

MINGO, François - époux de Adélaïde Lescaut

HÉBERT, Jean-Baptiste - époux de Marie Fontaine

HÉBERT, Amable - époux de Adélaïde Loïsele
46 ans

HAMEL, Gabriel - époux de Charlotte Dufaux
54 ans

PARISEAU, Moysé - fils de Joseph Pariseau, meunier et de Luce Casaveau de Saint-Marc
18 ans

BOULÉ, Joseph - fils de feu Antoine Boulé et de Marie-Ange Decelles de Saint-Marc
19 ans

FÉNIX, Joseph - fils de Joseph Fénix et de Marguerite Dallancour de Saint-Marc
25 ans

LÉVESQUE, André - fils de feu François Lévesque et de Amable Chagnon de Saint-Marc

PARISEAU, Xavier, menuisier - fils de Jean-Baptiste Pariseau et de N. Girard de Verchères
23 ans

FONTAINE, Isaac - fils de Joseph Fontaine et de Geneviève Dandeneau
22 ans

EMERY-CODERRE, Pierre - fils de Marc Emery-Coderre et de Angélique Desgranges
21 ans

PROVOST (?)

HAMEL (?)

MÉNARD (?) - de Saint-Jean-Baptiste

RÉMI-BELLEFLÉUR, Abraham - fils de François Rémi-Bellefleur et de Thérèse Lafleur
22 ans

GOSSELIN, Gabriel - époux de Judith Ledoux de Verchères
53 ans

► Jetés en terre non bénite, quelques jours après la bataille du 14 décembre 1837 à **SAINT-EUSTACHE** :

CHÉNIER, Jean-Olivier 31 ans

PAQUET, Joseph 32 ans

LAUZÉ, Jean-Baptiste 25 ans

FILION (né Vincent Lambert), Nazaire 21 ans

DORÉ, Séraphin 29 ans

DUBÉ, François 29 ans

GUITARD, Joseph 26 ans

DUBEAU, Pierre 32 ans

BOUVRET, Joseph 22 ans

TOUPIN, Jean-Baptiste 29 ans

LACHANCE, Alexis 17 ans

HOMMAGE AUX PATRIOTES DE SAINT-DENIS LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2004

Pour faciliter le déplacement des participants de Montréal vers Saint-Denis, la SSJBM organise le transport et vous suggère d'apporter vos drapeaux

- 9 h 00 Départ, Maison Ludger-Duvernay, 82 rue Sherbrooke Ouest
- 10 h 30 Messe du Souvenir, église Saint-Denis-sur-Richelieu (organisée par la Société d'histoire des Riches-Lieux)
- 11 h 30 Commémoration de la victoire de Saint-Denis, parc des Patriotes (organisée par la Maison nationale des Patriotes)
- **OPTION 1 TRANSPORT ET REPAS 25 \$** (30 \$ non membres)
- 12 h 30 Départ en autobus de Saint-Denis-sur-Richelieu pour Saint-Ours
- 13 h 00 Dîner des Patriotes au Centre Léo-Cloutier à Saint-Ours
Conférencier invité : le comédien et humoriste J.-C. Lauzon (organisé par le Rassemblement pour un pays souverain (RPS))
- 15 h 30 Départ de Saint-Ours pour Saint-Denis-sur-Richelieu
- **OPTION 2 TRANSPORT 6 \$** (10 \$ non membres)
- 12 h 30 Dîner libre dans les restaurants du village ou dîner à moins de 10 \$, Salle du Conseil municipal à Saint-Denis, face au parc (servi jusqu'à 17 h 00, traiteur Mouton Village)
- 13 h 30 Visite commentée du lieu de la Bataille de Saint-Denis (départ de la Maison nationale des Patriotes)
- 15 h 00 Visite de la Maison nationale des Patriotes (admission 5 \$ et veuillez noter que cette visite se termine à 16 h 10)
- **OPTIONS 1 et 2** (autobus de Saint-Denis vers Montréal)
- 16 h 15 Départ de Saint-Denis-sur-Richelieu pour Montréal (de la Maison nationale des Patriotes)
- 17 h 00 Arrivée à Montréal à la Maison Ludger-Duvernay

Entre 11 h 00 et 17 h 00, circulation dans le village du groupe de reconstitution historique *In Memoriam*. Et, à la Salle du Conseil municipal, expo-vente des livres de Renée Blanchet.

Faites vite car le nombre de places est limité ! Et autant que possible, essayez de prévoir le montant exact pour votre paiement.
Renseignements supplémentaires et réservations **(514) 843-8851**

LES FEMMES ET LA RÉBELLION DE 1837-1838

► Le 17 février 1836, **Julie Bruneau** écrit à son époux Louis-Joseph Papineau, le chef du Parti patriote. « Si l'état de Montréal n'est pas changé (...) si on ne peut rien obtenir, il faudra inévitablement l'avoir par la violence ».

► Les femmes n'ont pas occupé une place centrale dans les actions des Patriotes. Par contre, il faut souligner la création, en août 1837, d'associations de dames patriotiques dans Deux-Montagnes, Verchères et Richelieu. Ces regroupements participaient pleinement à la campagne de boycottage, populaire en 1837, alors que les femmes confectionnaient des vêtements en « étoffe du pays » pour éviter d'avoir à consommer des produits textiles étrangers.

► **Émilie Brodeur-Kimber** de Chambly est armée et elle tient des assemblées de Patriotes dans sa demeure, au risque de violentes représailles.

► Une femme dont nous ignorons l'identité met elle-même le feu à sa demeure pour démontrer aux Anglais qu'elle n'a pas peur d'eux et pour les empêcher de profiter de ses biens.

► Certaines aident à fondre des balles de fusil et à fabriquer des cartouches de poudre. D'autres abritent des fugitifs, soignent des blessés ou, telle **Émilie Gamelin**, nourrissent les détenus de la prison du Pied-du-Courant à Montréal.

► La majorité des femmes étaient seules avec de jeunes enfants et parfois avec leurs propres parents âgés. Elles n'étaient pas armées et souvent, elles affrontaient froidement les soldats britanniques qui volaient, pillaient et incendiaient les maisons des Patriotes. Des villages entiers ont été brûlés et des familles entières ont été jetées à la rue !

► **Eugénie Saint-Germain**, épouse de Joseph-Narcisse Cardinal, député de Laprairie et jeune notaire de Châteauguay; Ils étaient mariés depuis 1831.

Fallait-il être désespérée pour demander à Lady Colborne, l'épouse du « vieux brulôt », d'intercéder pour elle auprès de monsieur Colborne, le chef militaire qui écrasait les patriotes ! Eugénie Saint-Germain a tenté l'impossible pour sauver la vie de son jeune époux. La réponse à sa demande a été cinglante :

elle est devenue veuve le lendemain matin.

Le 21 décembre 1838, devant l'échafaud du Pied-du-Courant à Montréal, Eugénie St-Germain pleurait le corps inerte de son époux. Ses quatre enfants l'accompagnaient et elle en attendait un cinquième !

► Soeur de Louis-Joseph Papineau et épouse de Antoine Dessaulles, **Rosalie Papineau** décrit, dans une lettre du 13 avril 1839, l'état des lieux au lendemain des affrontements : « On commence à ressentir vivement le tort qu'a fait ici le pillage. Il ne s'amène pas de viande au marché pour la moitié des besoins du village et le peu qu'il en vient, est excessivement cher, de la plus mauvaise qualité. On n'a pas, comme les autres années, l'avantage d'avoir dans la cour ce qui manque au marché. Ils ont tué, emporté et détruit boeufs, vaches, cochons, moutons, volailles de toutes espèces. Mais, je suis encore la moins à plaindre. Combien, à qui on a fait la même chose, sont trop démunis pour acquérir les premières nécessités de la vie. Souvent, ils sont responsables de famille, ou âgés, ou infirmes. »

► **Euphrosine Lamontagne Perreault**

Femme particulièrement touchée par la révolte puisqu'elle a perdu deux fils, l'un tué et l'autre exilé. Mais elle affirme que « si c'était à refaire et que mes enfants voulussent agir comme ils l'ont fait, je n'essayerais pas à les détourner parce qu'ils n'agissent nullement par ambition mais par amour du pays et par haine contre les injustices qu'ils endurent. »

Nous devons beaucoup à ces hommes et ces femmes qui ont lutté avec foi et ardeur !

• • •

Sources : Bulletins de recherches historiques, Bulletin de la Société d'histoire de la Prairie-de-la-Magdeleine, Fiche de la section Jean-Olivier Chénier de la SSJBM, Cahier informatif de la Journée nationale des patriotes (2004)

Les textes originaux ont été allégés.

CONVENTION DE LA POSTE - PUBLICATIONS 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE
LIVRÉ AU CANADA AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82 SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : mbeaulieu@ssjb.com

LOTOMATIQUE

loto-québec

Voici une autre façon de contribuer à l'action de la SSJBM. Rien de plus simple. Votre abonnement :

- vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 26 \$, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec
H2X 1X3
- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 260 \$, à l'ordre de la SSJBM.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS
(514) 843-8851**



UN APPEL DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL CAMPAGNE DE FINANCEMENT

La lutte pour l'indépendance perd beaucoup son sens si elle n'en est pas d'abord une pour le français langue publique commune, à l'école comme au travail. À cet égard, ces prochains mois, la Société veut assumer un rôle moteur. Pour y arriver, elle doit accroître ses effectifs, gage de crédibilité et de présence partout. Elle doit aussi accroître ses moyens financiers qui ne se comparent pas, hélas, à ceux de ses adversaires. Comment l'aider à y parvenir? En participant à notre coquetel-bénéfice, à notre café et brioches, en recrutant un membre ou encore en nous envoyant un don par chèque (montant total ou réparti par chèques postdatés).



• COQUETEL-BÉNÉFICE

Jean Dorion vous invite à rencontrer le nouveau député de Saint-Lambert
Monsieur Maka Kotto
le vendredi 12 novembre 2004 à 17 h 30
Maison Ludger-Duvernay, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3

Entrée 75 \$

R.S.V.P.
(514) 843-8851

• CAFÉ ET BRIOCHES

Jean Dorion vous invite à assister à l'exposé de
Monsieur Yves Michaud
Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec (APEIQ)
et à échanger avec lui sur
LA CORRUPTION AU SEIN DES MARCHÉS FINANCIERS
le dimanche 28 novembre à 10 h 00
Maison Ludger-Duvernay, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3

Entrée 25 \$

R.S.V.P. avant le 24 novembre
(514) 843-8851

À l'occasion du 60^e anniversaire de la Fondation du Prêt d'Honneur

VIN ET FROMAGE musical

au profit de la Maison du Prêt d'Honneur
le samedi 27 novembre à 18 heures
Maison Ludger-Duvernay
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
Entrée : 50 \$ Réservation : (514) 843-8851

LA CROIX DU MONT-ROYAL

Érigée en 1924 à la suite d'une collecte de fonds organisée par la SSJBM, la croix du Mont-Royal commémore le geste de Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve d'ériger une croix en 1643 à cet endroit. Une vignette a été émise par la SSJBM et il est encore possible de s'en procurer un exemplaire. (514) 843-8851

Un legs testamentaire à la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
nous aidera à poursuivre
votre combat!
Pour tout renseignement,
Sonia Bouchard
au (514) 843-8851



Bernard Bigras
Député
Rosemont-Petite-Patrie

2105, rue Beaubien Est
Montréal (Québec)
H2G 1M5

Téléphone : (514) 729-5342
Télécopieur : (514) 729-5875
Site internet : www.bernardbigras.qc.ca



Pauline Marois
Députée de Tallon
Porte-parole de l'opposition
officielle en matière d'Éducation

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 2-99
Québec (Québec), G1A 1A4
Téléphone: (418) 644-1652
Télécopieur: (418) 646-6641
courriel : pmarois@assnat.qc.ca



Bureau de circonscription
2160, Chemin du Tremblay
Bureau 200
Longueuil (Québec), J4N 1A8
Téléphone: (450) 463-3772
Télécopieur: (450) 463-1527

Journal SSJB

Journal trimestriel édité par la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
(514) 843-8851, téléc. : (514) 844-6369
Directeur Mario Beaulieu
Rédactrice en chef Odette Poitras
Courrier des lecteurs :
mario.beaulieu6@sympatico.ca
Mise en page :
Pierre Dagesse
Dépôt légal : 3^e trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Reproduction autorisée avec mention de la source

O U I, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- | | |
|--|---------------|
| <input type="checkbox"/> Membre ordinaire | 10 \$ |
| <input type="checkbox"/> Membre étudiant | 5 \$ |
| <input type="checkbox"/> Membre adhérent
(Service d'entraide) | 2 \$ |
| <input type="checkbox"/> Membre à vie | 200 \$ |
| <input type="checkbox"/> Membre à vie
(65 ans ou retraité) | 50 \$ |
| <input type="checkbox"/> Don à votre discrétion_ | ___ \$ |
| TOTAL | ___ \$ |

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à: SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3